



Bordeaux, le 25 août 2017

## Communiqué de presse

### La Commission européenne décide de tripler les volumes de retraits pour les pêches et nectarines pour l'Espagne, l'Italie et la Grèce

Le 8 août dernier, des représentants d'AOP membres de l'AREFLH, en présence de la Conseillère à l'Agriculture de la Catalogne Mme Merixell Serret i Aleu, et de représentants de la Présidente de l'AREFLH Simona Caselli, se réunissaient à Bruxelles pour une rencontre avec les services de la DG Agri. Il était alors question de trouver des solutions rapides pour soutenir les producteurs face à la crise de marché des pêches et nectarines, notamment par l'augmentation des volumes de retrait prévus dans le Règlement 2017/1165.

Quelques semaines plus tard, à l'issue d'une réunion technique avec les experts des Etats membres qui s'est tenue le 24 août à Bruxelles, la Commission européenne a décidé de tripler ces volumes pour l'Espagne, la Grèce et l'Italie, soit respectivement 19 550, 10 710 et 4 760 tonnes supplémentaires.

Cette décision doit être actée dans un règlement qui devrait être publié début septembre, avec un effet rétroactif au 3 août 2017.

Simona Caselli se félicite du « succès de l'intervention de l'AREFLH qui a permis de mobiliser et de coordonner les actions entre différents pays, et qui s'est manifestée par la réponse rapide de la DG Agri et par les supports conjoints des gouvernements concernés. »

---

L'AREFLH, Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles a pour mission de :

- Représenter ses 19 régions et 22 AOP adhérentes originaires de 7 pays en Europe
- Défendre les intérêts économiques et sociaux des filières fruitières, légumières et horticoles auprès des instances européennes;
- Favoriser les échanges d'expériences, les partenariats et les projets communs entre les régions et les organisations professionnelles ;
- Etre force de propositions sur les principaux enjeux qui conditionnent l'avenir des productions de fruits et légumes en Europe.

Contact : Pauline Panegos- [s.general@areflh.org](mailto:s.general@areflh.org) - +33 5 56 48 88 48  
Twitter : @areflh  
[www.areflh.org](http://www.areflh.org)

---